

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 953/SG/CD rendant exécutoire de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas

n° 953/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
22 juin 1968

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1968

Date du numéro
10 juillet 1968

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires la délibération n° 486/6L du 24 mai 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant organisation du Service des Affaires Administratives et la délibération n° 501/6-L de la Commission permanente modifiant la précédente.